

Le PBD Genève a tenu hier son assemblée générale extraordinaire. Celle-ci avait pour but de prendre position sur les votations du 9 février prochain mais également de procéder à quelques changements statutaires et de réorganiser quelque peu le Comité.

Après approbation de l'ordre du jour, l'assemblée générale a accepté à l'unanimité moins une abstention les modifications statutaires proposées. Celles-ci visent à simplifier la procédure de désignation des candidats aux élections et à réduire le délai de convocation à l'assemblée générale.

L'assemblée a ensuite pris acte de la démission de M. Alexandre Chevalier et procédé à l'élection au comité de M. Anthony Jaria. Après réorganisation, le Comité est donc composé comme suit :

- Président : Charles Piguet
- Vice-président : Thierry Vidonne
- Vice-président : Anthony Jaria
- Trésorier : Philippe Kunzi
- Secrétaire Général : Raphael Zouzout
- Secrétaire Général délégué : Gilles Champoud
- Membre (responsable jeune) : Peter Sob
- Membre (responsable évènements) : Laurent Thurnherr

L'assemblée générale a ensuite pris position sur les objets soumis au vote le 9 février 2014. Le PBD Genève recommande donc ;

- de voter OUI à l'arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ;
- de voter NON à l'initiative populaire "Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base" et ;
- de voter NON également à l'initiative populaire "Contre l'immigration de masse ».

Concernant les objets cantonaux, le PBD Genève recommande ;

- de voter OUI à la modification de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (LSAPE) et ;
- de Voter OUI à la modification de la loi générale sur les zones de

développement (LGZD) (Pour une utilisation rationnelle du sol).

Concernant les objets communaux, le PBD Genève recommande ;

- de voter OUI à la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 25 juin 2013, transférant les 2300 actions de 022 Télégenève SA figurant au bilan de la Ville de Genève du patrimoine administratif au patrimoine financier et autorisant leur vente à UPC Cablecom sàrl et ;
- de voter OUI à la délibération du Conseil municipal de Versoix du 24 juin 2013, approuvant le plan localisé de quartier No. 29'369-511, version du 18 septembre 2012 sis sur la commune de Versoix entre l'avenue Adrien-Lachenal et le chemin Louis-Dégallier.

Le PBD Genève tiendra ses prochains stands le 19 décembre 2013 devant Manor et le 23 décembre 2013 au Molard de 19h00 à 21h00. Le Prochain Party Before Diner aura lieu à Carouge au café du marché le 18 décembre 2013 dès 19h00.

Le PBD Genève vous souhaite une excellente Escalade et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Renseignements:

M. Charles Piguet, Président (079 779 34 40 – president@pbd-ge.ch)

M. Thierry Vidonne, Vice-président (079 341 56 76)

M. Anthony Jaria, Vice-président (076 220 24 37)